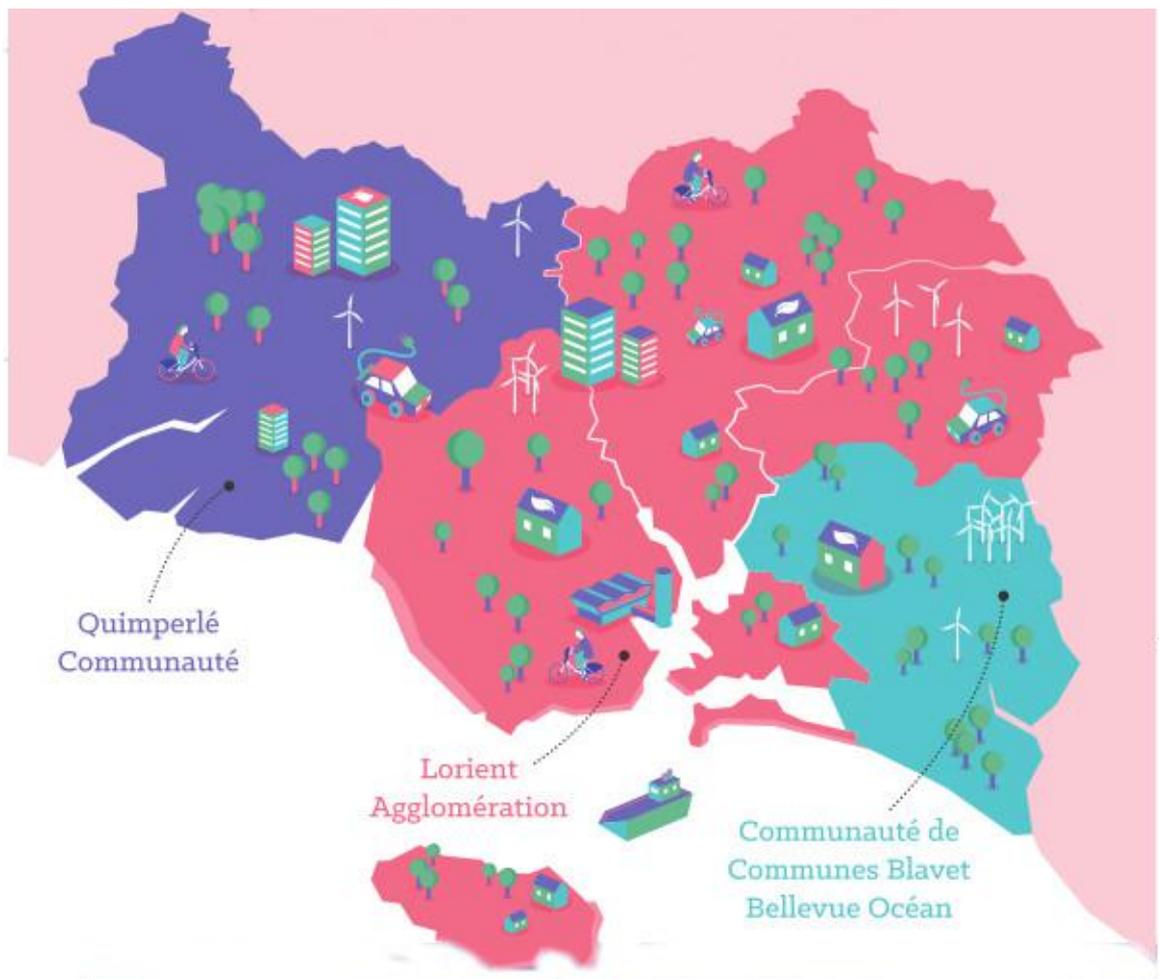




Conseil de  
Développement

Pays de Lorient

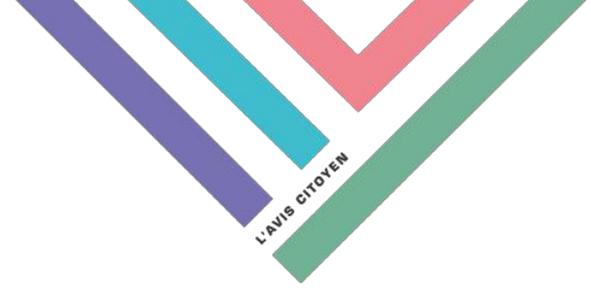
# RAPPORT D'ACTIVITÉ CDPL 2019



# Sommaire

L'AVIS CITOYEN

p.3	Préambule
<b>p.4</b>	<b>I : Les chiffres clefs 2019</b>
p.5	Typologie des membres du CDPL
<b>p.6</b>	<b>II. La stratégie</b>
<b>p.7</b>	<b>III. Les faits importants</b>
<b>p.8</b>	<b>IV : Les travaux</b>
p.8	1. Les groupes de travail
p.8	A. Aménagement du territoire
p.9	B. Économie verte
p.11	C. Agriculture et alimentation
p.12	D. Démocratie et citoyenneté
p.13	E. Mobilité et accessibilité
p.14	F. Maritimité
p.15	G. Culture
p.16	H. Innovation sociale et numérique
p.17	I. Stratégie de territoire
	2. Les groupes territoriaux
p.18	A. Groix
p.18	B. Ria-Blavet
p.18	C. Scave-Laïta
	3. Participation aux actions territoriales
p.19	A. Marketing territorial
p.19	B. Conseil agricole et alimentaire
p.19	C. Plan Climat Air Énergie Territorial
p.19	D. Le Schéma numérique
p.20	E. Réseau des conseils de développement bretons
<b>p.21</b>	<b>V. Le comité unique de programmation et comité Leader</b>
<b>p.22</b>	<b>VI : La communication</b>
p.22	A. Les outils
p.23	B. Les événements
p.24	C. Les publications
<b>p.25</b>	<b>VII. Les temps forts de la vie institutionnelle</b>
p.25	B. Le comité de liaison avec les élus
p.26	C. Les instances
<b>p.27</b>	<b>VIII. Les orientations 2020</b>
<b>p.28</b>	<b>VII. Le bilan financier</b>
p.29	Annexe : liste des membres



## PRÉAMBULE

Parmi les 21 pays bretons, le pays de Lorient et son conseil de développement existent depuis 2002. Depuis 2018, il comprend trois intercommunalités : Quimperlé Communauté, Lorient Agglomération et la Communauté de Communes Bellevue Blavet Océan, comptant en tout 46 communes et pratiquement 290 000 habitants sur 1 500 km<sup>2</sup>. Le Conseil de Développement du Pays de Lorient a connu une première étape de sa vie sans existence juridique propre, dans le giron de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Économique du Pays de Lorient "Audelor". En 2015 il a franchi une étape importante en se structurant en association à part entière, autonome et dotée de moyens de fonctionnement autonomes dont l'emploi d'une chargée de mission. L'année 2019 constitue une phase de développement et d'ajustement de sa structuration.

Conformément à ses statuts et à son règlement intérieur, l'association se réunit en assemblée générale composée de l'ensemble de ses membres, répartis en quatre collèges composés comme suit :

- Citoyens
- Associations
- Entreprises et partenaires sociaux
- Organismes publics et parapublics

Elle est dotée d'un conseil d'administration de 25 membres maximum, élus parmi les adhérents et représentants des quatre collèges.

Le conseil administration confie la bonne marche de l'association et l'exécution de ses décisions à un bureau composé de six membres élus parmi les administrateurs. Ceux-ci ont veillé à la composition paritaire (trois hommes trois femmes) du bureau dont les membres sont également issus des quatre collèges :

- un président, deux vices-présidents – collège citoyens
- un vice-président – collège entreprises
- une trésorière – collège institution
- un secrétaire – collège entreprises

# I. LES CHIFFRES CLEFS 2019

Numérique



5 contributions écrites  
3 publications

*Dynamique des centres-villes, centres-bourgs*

1 manifestation culturelle

4 Soirées du CDPL  
1 conférence  
1 table-ronde

*L'économie durable et engagée*

9 groupes de travail + 3 groupes territoriaux

Plus de 112 réunions

*Charte de l'agriculture et de l'alimentation*

4 lettres d'information

17 ateliers participatifs et débats ouverts à tout public (avec plus de 1 000 participants)

705 abonnés à la page Facebook  
651 sur Twitter  
1650 à la lettre d'information

104 structures et citoyens adhérents

*Grand Débat*





## II. LA STRATEGIE

Le conseil de développement s'est fixé comme objet social d'être « un espace de réflexion, de proposition et de contribution aux politiques publiques mises en œuvre sur le pays de Lorient par une participation aux processus de décision et une capacité à organiser du débat public ». Pour cela il a défini une stratégie caractérisée par la définition:

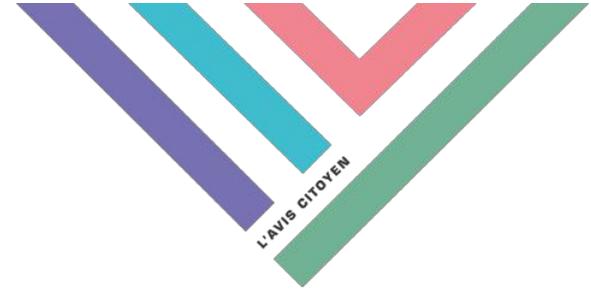
- d'une bannière: « L'AVIS CITOYEN »
- de cibles: les collectivités territoriales (élus des trois intercommunalités et de la Région) ; la société civile avec des citoyens et les acteurs du territoire représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et environnementaux et les membres de l'association elle-même.
- d'une mission: être un lieu d'échanges et de concertation entre les acteurs du territoire ; éclairer les choix de développement du territoire en réalisant des avis et informer, mobiliser la population et les acteurs locaux sur les enjeux du développement local.
- d'une vocation: faciliter le dialogue entre les élus et la société civile. Etre un espace de réflexion et de proposition d'orientations nouvelles et d'actions.
- d'une ambition: intégrer l'avis de la société civile dans la gouvernance locale ce qui implique d'être représentatif du territoire, porteur d'idées nouvelles et reconnu par les élus. Pour cela, il est impératif de faciliter l'expression des citoyens et leur donner l'envie de participer à la démarche.
- de valeurs démocratiques, de valeurs éthiques et de valeurs culturelles. Le CDPL est garant de sa neutralité politique et de sa mission d'intérêt général.

Nota :

*Conformément à la loi NOTRe, le CDPL a été consulté en 2019, par les trois inter communautés.*

***Afin que les bénévoles du CDPL puissent, avec satisfaction, remplir complètement leurs rôles, le CDPL demande que, lors des saisines :***

- ***le délai de réponse soit suffisamment important (nécessité d'anticiper) .***
- ***l'avis du Conseil de Développement soit suivi d'une réponse écrite associée à une évaluation de sa mise en œuvre.***



### III. LES FAITS IMPORTANTS

L'année 2019 se caractérise par :

- La création des groupes territoriaux :

La volonté du CDPL d'être au plus proche des citoyens et des territoires, l'a amené à mettre en place de façon expérimentale, en 2018, les groupes territoriaux, de Groix et Ria-Blavet. Les objectifs sont :

- que chaque territoire soit représenté dans sa diversité ;
- de permettre à chaque citoyen de s'exprimer sans la contrainte des déplacements ;
- d'être un relai des problématiques territoriales spécifiques.

Ces groupes ainsi constitués participeront, dans le cadre des compétences de l'intercommunalité à laquelle ils sont associés, aux travaux du CDPL et plus globalement contribueront aux différents avis.

En 2019 la création du groupe Scave-Laïta a permis de compléter la couverture territoriale de ces antennes. Dans un délais de deux à trois ans, trois autres groupes seront créés et finaliseront ainsi cette représentation territoriale du CDPL. Il est important de bien comprendre que ces antennes ne peuvent fonctionner que si une dizaine de bénévoles sont capables de s'investir sur ces territoires de références afin de contribuer pleinement à la démocratie contributive du pays de Lorient.

- L'organisation de sept évènements marquants:

- Les dix Réunions d'Initiative Locale dans le cadre du Grand Débat National
- Une table-ronde sur la question des mobilités au pays de Lorient
- Des ateliers participatifs sur la question de la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs
- Le Grand Huit
- La conférence de l'Économie verte sur "L'économie durable et engagée"
- Un atelier participatif sur le projet de territoire et les "50 idées citoyennes"
- Quatre soirées thématiques territoriales du CDPL : Arzano: "bien vivre sa ruralité" ; Gestel: "vivre ensemble, vivre mieux, quelles actions sur le territoire?" ; Groix: "une économie circulaire est-elle possible sur l'Île" et "la télécommunication à Groix"

## IV. LES TRAVAUX

### 1. LES GROUPES DE TRAVAIL

#### A. Aménagement du territoire

Lorient Agglomération a décidé, dans le cadre de ses compétences, de faire appel au CDPL pour connaître l'avis et les attentes de la société civile et des citoyens sur l'avenir des centres-villes et centres-bourgs. La saisine s'inscrit dans une dynamique qui cherche à contrer une dévitalisation des centres-villes des villes moyennes.

Dans cet avis, il était demandé au CDPL de :

- décliner au niveau du territoire les travaux du CESER, articuler les éléments généraux et les aspects concrets du territoire.
- mobiliser les territoires ruraux et relativement éloignés de la "centralité" du pays de Lorient.
- proposer des actions les plus précises et les plus concrètes possible.
- avoir une vue transversale : habitat, déplacements, services, numérique, attractivité...
- idéalement avec une focale sur Lorient

Le CDPL a donné une réponse favorable à cette saisine le 6 juillet 2018. Il a décidé de cibler ses démarches sur la manière dont la population pratique les centres-villes et centres-bourgs du pays de Lorient et à proposer des préconisations afin de dynamiser ces centralités.

Afin de l'accompagner dans la construction de la concertation, le CDPL a décidé de recruter une stagiaire, Laura Dérout, en Master Aménagement et Urbanisme des Territoires Littoraux. L'approche de concertation a consisté à organiser des rencontres réparties sur le territoire du pays de Lorient afin de faciliter la participation des acteurs de la société civile du bassin de vie Lorient/Quimperlé.

Cette démarche participative s'est structurée

autour de :

- réunions spécifiques, notamment avec Audelor, la CMA et la CCI et une rencontre avec David Lestoux lors d'un colloque.

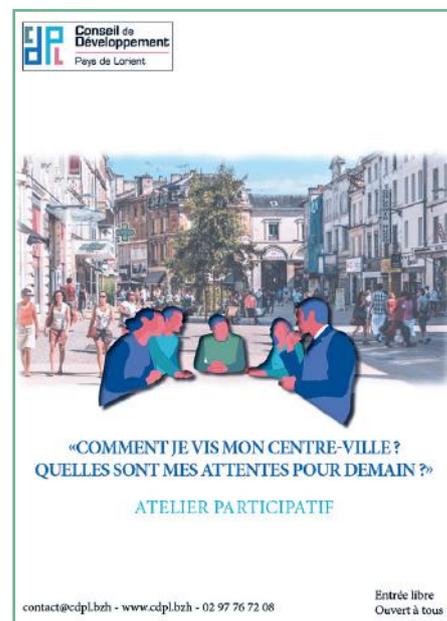
- l'organisation de six ateliers participatifs : Hennebont, Plouay, Quéven (grand public + Espace Jeune le Baratin), Kervignac et Clohars-Carnoët
- un questionnaire en ligne

Les auditions et rencontres ont orienté la réflexion sur la question des commerces, c'est pourquoi, les membres ont choisi de rencontrer les habitants afin d'avoir une vision plus large des enjeux.

La présentation des résultats obtenus s'organise en quatre temps :

- présentation des premiers résultats à certains élus de Lorient Agglomération
- remise du rapport sur les centres-villes du CDPL à Lorient Agglomération
- présentation des travaux aux citoyens
- évaluation de la prise en compte de l'avis du CDPL par l'intercommunalité

Une présentation aux élus des résultats provisoires a été fait début juillet 2019 et le rapport a été remis en décembre 2019. Une présentation des travaux aura lieu en 2020. La question de l'évaluation reste en suspend notamment dans la période électorale qui débute.





## B. Économie Verte

Le groupe de travail "économie verte" a été constitué en 2012. Après un premier avis en avril 2013, il a été décidé de mettre en place, en 2014, une conférence "économie verte CDPL" avec pour objectif de mettre en évidence sa diversité et de faire un zoom sur la construction et l'énergie. A partir de 2015, le groupe de travail a décidé de thématiser ces rendez-vous annuels :

- 2015 : changement climatique : quels leviers pour l'économie locale?
- 2016 : l'éco-mobilité dans les villes moyennes ;
- 2017 : manger local: relevons le défi ;
- 2018 : notre eau en question (conférence labellisée BREIZ COP).

Après s'être investi plus particulièrement sur le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et après la rédaction des actes de notre conférence 2018 sur l'eau, les membres du groupe de travail se sont orientés, en 2019, vers la question de l'économie responsable et engagée. Cette orientation a été initiée par une demande de l'UBS et par la mise en place du fil rouge marketing territorial RSOT (Responsabilité Sociétale des Organisations du territoire).

Depuis 2016, des membres du CDPL ont été impliqués dans l'élaboration d'une stratégie de marketing territorial au niveau de l'agglomération de Lorient. A la suite de nombreuses réunions et discussions, en est ressortie une envie : celle d'un territoire Responsable, engagé dans une politique sociétale et environnementale. Avec Erele (association de réseaux d'entreprises), l'IUT de Lorient et Audelor (agence d'urbanisme), une réflexion a été menée pour mettre en place, un "label" RSOT (Responsabilité sociétale des organisations du territoire) afin d'inclure tous les acteurs : associations, collectivités, institutions... et pas seulement les entreprises. Avant toute chose, les membres et les partenaires ont constaté un manque de connaissance et d'appropriation du sujet, c'est pourquoi, le conseil de développement a organisé sa

conférence de l'économie verte spécifiquement sur le sujet de "L'économie durable et engagée". L'objectif étant de présenter des exemples concrets d'ici et d'ailleurs et de montrer qu'une autre économie est possible.

Après un certain nombre de réunions, il a été décidé d'orienter notre conférence 2019 sur l'économie responsable et engagée et sur l'opposition ou la convergence possible avec l'économie de marché associée au constat que l'urgence climatique est une réalité qui devient de plus en plus partagée avec une jeune génération qui s'empare de ce sujet avec une responsabilité exemplaire. Afin de répondre positivement à la question de la convergence, le groupe a choisi de présenter un certain nombre d'aspects de l'économie symbiotique (l'économie circulaire, l'agriculture de conservation, l'écologie, la biodiversité, l'économie collaborative, l'économie

### 6<sup>e</sup> conférence de l'économie verte

**UNE ÉCONOMIE DURABLE ET ENGAGÉE**  
Développement Économique et Développement Durable : contradiction ou opportunité ?

**MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019 - 14h**

**Lorient IUT**  
10 rue Jean Zay  
Entrée libre, inscription recommandée

**Conseil de Développement**  
Pays de Lorient

sociale,...) qui apportent certainement des éléments de convergence nécessaires à la construction de notre futur. En effet, ce modèle affirme la possibilité de développer une relation de croissance mutuelle (symbiotique) entre les écosystèmes naturels prospères et une activité "intense". Après notre conférence sur l'eau qui avait pris la forme d'ateliers, cette nouvelle manifestation "économie verte" a pris la forme de deux tables rondes.

### 6<sup>ème</sup> conférence annuelle de l'Économie Verte : Une économie durable et engagée

La conférence se présente en deux tables-rondes :

- « Des expériences locales réussies » avec C2SOL, pôle de développement de l'Économie Sociale et Solidaire ; la FÉDÉRATION MORBIHANNNAISE DU BÂTIMENT et des travaux publics, réseau de professionnels du bâtiment ; ATLANTIQUE NATURE, société spécialisée dans la fabrication de compléments alimentaires écoresponsables et NAVAL GROUP, construction navale.
- « Des exemples extérieurs à étudier » avec Éric Foulquier, maître de conférence à l'Université Bretagne Ouest sur la question des transports maritimes internationaux ; OREE, association multi-acteurs qui fédère et anime un réseau d'acteurs engagés pour échanger et mettre en place une dynamique environnementale au service des territoires ; ECO-ORIGIN, cluster des éco-activités et filière H2X à Redon et PROJET Rev3, troisième révolution industrielle en Haut-de-France.

Après les deux tables rondes et les échanges associés, Marc Humbert, professeur d'économie à Rennes1 réagit, en tant que grand témoin, aux présentations et aux échanges.



*Les résultats des contributions et la synthèse de la table-ronde sont en cours d'élaboration. Ils seront diffusés dès leur publication.*

## C. Alimentation et Agriculture

L'objectif du groupe reste identique à celui de l'année précédente : accélérer la dynamique de transition du territoire vers une agriculture et une alimentation plus durables, plus éthiques et plus locales. En cette fin d'année 2019 notre groupe de travail a mis l'accent sur la nécessité d'attirer de nouveaux agriculteurs pour maintenir les fermes existantes. Également a été mis en avant l'impératif d'une juste rémunération de ces travailleurs tout en favorisant les produits de qualité.

Le groupe Charte Agriculture-Alimentation du CDPL a participé tout au long de l'année au suivi de la mise en œuvre de la nouvelle Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation du Pays de Lorient adoptée en 2017. Nous avons aussi insisté sur son évaluation en proposant plusieurs indicateurs. L'impact en termes d'emploi et richesses de cette activité pour notre territoire est équivalent au tourisme. Elle comprend, en outre, le secteur pêche... C'est donc un secteur important pour notre bassin. Nous disposons de trois sièges au sein du Conseil Agricole et Alimentaire (CAA) du Pays de Lorient.

Notre groupe de travail réunit des profils très complémentaires, gages d'échanges animés et constructifs : associations (Environnement, Consommation, Économie Sociale et Solidaire...), agriculteurs anciens et actifs, chambre d'agriculture, FDSEA, citoyens ..... Nous avons eu le désagrément de perdre la pilote de notre groupe avec des réunions mensuelles (parfois bi-mensuelles). Nous sommes conscients de la nécessité de maintenir ce groupe. Il participe au maintien de nos besoins principaux : une alimentation de qualité et la préservation de notre environnement dans toute sa biodiversité.

### TRAVAUX MENÉS EN 2019

- CAA (Conseil Agricole et Alimentaire) : quatre réunions pour le suivi de la charte avec les élus, la chambre d'agriculture, FDSEA et GAB 56 (seuls syndicats présents) dont une sur le défi 1 de la

charte centrée sur le Foncier, la dernière à Hennebont sur le Défi 2 "restauration collective et l'approvisionnement en local et bio : difficultés et freins". Une autre réunion a eu lieu à l'antenne de la Chambre Agriculture de Kervignac avec des producteurs de lait, des représentants de la chambre de l'agriculture, FDSEA, Lorient Agglomération, des spécialistes en communication et un technicien pour présenter le projet du Label Lait du Pays de Lorient avec le concours de l'Europe (projet Européen).

- GT (groupe de travail CDPL) : une réunion tous les mois. Lors de la réunion de mai nous avons reçu un nouvel agriculteur récemment installé en bio à Guidel (élevage de porcs de race bretonne et légumes). Une réunion de notre groupe a eu lieu en octobre pour acter la poursuite de notre activité ; une autre réunion avait pour objectif de définir notre choix des axes principaux du programme de la Charte à présenter au conseil d'administration CDPL dans le cadre de l'élaboration des "50 idées citoyennes".

### TRAVAUX POSSIBLES POUR 2020

Poursuivre nos réflexions et nos propositions pour améliorer l'application de la charte et s'assurer de son suivi ; contribuer à l'amélioration des pratiques agricoles pour une alimentation durable (locale et bio) sans oublier le bien-être des agriculteurs. Pour accentuer l'introduction de produits durables dans la restauration collective (cantines scolaires et municipales, hôpitaux, maisons de retraite), condition essentielle de la transition agri-alimentaire ainsi que de l'attractivité du territoire.



## D. Démocratie et citoyenneté

Le groupe de travail s'est posé la question de son implication dans le «grand débat» de l'État. Un consensus s'est établi sur une double implication dans ce débat :

- l'implication de chacun en son nom propre dans les occasions diverses que la proposition fera naître
- l'implication du groupe de travail Démocratie et Citoyenneté, dans la continuité de son activité, pour permettre au CDPL - et à tous ceux qui le souhaiteront - d'avancer des propositions sur la question démocratique. Sur le deuxième aspect, le groupe a souhaité organiser, à Lorient, une rencontre le samedi 23 février sous la forme d'ateliers, sur le thème général : "Citoyen en territoires : nous appartenons tous à différents territoires (commune, région, quartier, nation, ...). Quels services doivent-ils fournir ? Comment mieux s'en sentir partie prenante ? Quelle implication citoyenne dans les décisions qui y sont prises ?"



Suite à ces événements, les membres ont souhaité approfondir la question de la participation citoyenne au niveau municipal. Ils ont rencontré des élus de la ville de Lanester (Marie-Noëlle Guyomarch et Damien Fournel) dont la volonté est de favoriser la participation citoyenne. Cette équipe a cherché à renouveler les méthodes pour lutter contre l'engourdissement et les travers qui s'installaient dans les conseils de quartier. Cette rencontre a été un support pour évoquer la question de l'animation des conseils de quartier, le tirage au sort et le budget participatif.

L'étape suivante du groupe est de traiter de la question de possible consultation / referendum d'initiative locale. Quelles conditions ; quelle préparation ; quelles modalités ... ?

## E. Mobilité et accessibilité

En 2019, ce groupe de travail constitué d'une dizaine de membres auxquels il faut ajouter une vingtaine d'étudiants, des enseignants, le responsable du lycée Kerneuzec-Roz Glas de Quimperlé, le chef de gare SNCF d'Hennebont-Lorient-Quimperlé, des responsables des services transport de Quimperlé communauté et de Lorient Agglomération auxquels il faut associer les délégués des services de réseaux de transport. Il s'est réuni à six reprises en 2019. Cette année fut l'occasion d'associer aux travaux des étudiants la problématique plus générale de la structuration des modes de transport au regard des usages et de leurs impacts.

Ainsi le CDPL a décidé d'organiser, dans le prolongement des soutenances de projets tuteurés des étudiants de l'Université Bretagne Sud, le 21 mars de 19h à 21h une table ronde sur le thème des « mobilités au pays de Lorient » en présence de la Région, des intercommunalités, des opérateurs de mobilités et d'un lycée. Cela a permis de répondre, en partie, à certain nombre de nos interrogations : Comment se déplacer dans le pays de Lorient ? Comment accéder au pays de Lorient ? Quels sont les acteurs et le rôle de chacun ? Quelle connexion avec les trois métropoles de Brest, Rennes et Nantes ? Quel mode de déplacement pour demain ? Quelles solutions de mobilités pour les habitants des zones rurales ? Quel territoire pertinent pour les mobilités ? Quel bilan, peut-on faire du nouveau "TRISKELL" de Lorient agglomération ? Et le numérique ? Les personnes à mobilité réduite, les scolaires, les demandeurs d'emplois, les touristes, ... ?

Lors de la première réunion de préparation de l'année universitaire 2019/2020, le groupe de

travail a décidé, dans le prolongement de la table ronde, que le fil rouge des projets tuteurés « mobilités au pays de Lorient » allait être celui de l'urgence climatique, de l'écologie et de la santé. Pour cela, le groupe a considéré que la résolution de cette problématique ne pourrait trouver de solutions pérennes que si tous les acteurs mobilités (les jeunes, les services transports des intercommunalités, les opérateurs de transports, les établissements scolaires et universitaires et le CDPL) coopèrent (éviter le face à face) afin de créer une synergie, avec les jeunes, autour des transports collectifs : « ce transport est pour moi et je peux l'utiliser ». Cela a amené le CDPL à faire évoluer



les contours du groupe de travail. Ainsi, pour l'année 2019/2020, le CDPL a retenu quatre types d'actions :

- Les projets tuteurés (la gratuité, la place de la voiture et la promotion des modes actifs) ;
- Les travaux dirigés d'étudiants L2 de l'UBS sur différents sujets : comment mieux articuler les déplacements en "bout de ligne" (côté CCBBO par exemple) avec les transports de Lorient Agglo ? Comment intégrer les nouvelles mobilités électriques (trottinette, vélo) dans l'écosystème de transport de l'agglo ? La place de la voiture en centre-ville et ambiance urbaine ? Genre et marche ? Grand-âge et mobilités urbaines ? Mobilités scolaires ? Voie express : quelles alternatives ?
- La table ronde « mobilités du Pays de Lorient » pour les jeunes
- Un travail de préparation à la production et à la sélection des « 50 idées citoyennes ».

## F. Maritimité

En 2019 le groupe de travail maritimité s'est intéressé aux modes de transports maritimes innovants et moins impactants pour la planète. Un intervenant est venu nous présenter un projet de création de cabotage maritime hybride de proximité, permettant d'assurer la logistique de produits non périssables en utilisant les capacités portuaires de moindre importance qui jalonnent la côte atlantique. Ce mode de transport, plus lent, présente toutefois le grand intérêt d'être beaucoup moins énergivore et moins polluant que le transport routier. Il serait relayé à terre sur des trajets par définition courts à l'aide de petits camions à propulsion électrique. La démarche est loin d'être aboutie mais permet de comprendre que des solutions alternatives aux transports polluants existent et qu'il convient d'explorer des pistes innovantes diversifiées.

Ainsi en est-il en matière de transport de voyageurs avec le bateau zéro émission financé et exploité par Lorient Agglomération pour la traversée de la rade de Lorient. Finançant un concours encourageant la recherche d'un mode de transport durable sur l'eau, un bateau a pu ainsi être mis au point. Le bateau fonctionne avec des condensateurs à super capacité à partir d'électricité statique stockée sur un dispositif rechargeable rapidement, et facilement recyclable, contrairement aux batteries

classiques.

Le groupe a invité le Président du Comité régional de la conchyliculture de Bretagne sud à lui présenter le développement de la filière en Bretagne Sud où elle se décline entre la cérastoculture (les coques), la vénériculture (les palourdes), la mytiliculture (les moules) et bien sûr l'ostréiculture (les huîtres).

Le groupe a été sollicité par les services de Lorient Agglomération et d'Audelor pour nous présenter le projet de mise en place d'un observatoire de l'eau de la rade de Lorient et de la Petite Mer de Gâvres. Cet observatoire est créé dans le cadre de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI, compétence confiée aux structures intercommunales dans le cadre des lois de décentralisation de 2014 et 2015, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le groupe de travail se réunira à nouveau, en début 2020, pour s'informer sur le projet d'agriculture qui doit être développé au large de Moëlan sur mer. Ce projet est controversé par une partie des habitants et a fait l'objet d'un contentieux devant les juridictions administratives à la suite duquel la cour administrative d'appel de Nantes a validé l'arrêté en autorisant la création et l'exploitation. Il nous paraît nécessaire de rencontrer le porteur de projet pour se faire une idée plus précise des enjeux du projet et du contexte de sa réalisation.



## G. Culture

L'objectif de ce groupe de travail est de favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture. Pour cela plusieurs actions et réflexions ont été conduites en 2019.

L'évènement marquant de l'année a été l'organisation du « Grand 8 » pendant la fête du Port de pêche. Le « bouquet » culturel proposé par le CDPL était sensiblement plus riche que celui proposé l'an passé. Parmi les nouveautés on peut citer :

- Deux conférences sur Keroman animées par Yann Lukas réunissant Christophe Cerino, Éric Guygniec, Dominique Le Brigand, Jean Paul Solaro qui furent clôturées par le grand cuisinier de la mer Jean Paul Abadie
- Une série de concerts de musique baroque au pan coupé avec Bruno Cocset au violoncelle et Jérôme Brodin au clavecin
- La réalisation d'une grande fresque par l'équipe des graffeurs lorientais autour d'Ezra
- Et puis comme l'an dernier les Urban Sketchers, cette fois ci embarqués sur des chalutiers, et les fidèles graveurs de Jean Yves Boislève qui ont croqué les poissons pour le plus grand plaisir du nombreux public.

Il faut noter la forte implication de l'École Européenne Supérieure d'Arts de Bretagne qui pour

cette occasion avait organisé deux journées portes ouvertes.

Les résidences d'artistes en entreprises sont un bon moyen de décloisonner les relations entre le monde économique et le monde culturel. C'est dans ce but qu'une relation visant à une immersion de longue durée d'un artiste a été établie avec le centre de Kerpape. Ce projet soutenu par la Direction Régionale des Arts et de la Culture (DRAC) pourrait déboucher en 2020.

Enfin pour répondre au souhait général du CDPL, le groupe a proposé 6 idées citoyennes visant à nourrir le débat public

- Extension de la compétence culturelle aux 3 intercommunalités du pays de Lorient
- Création d'un fonds de dotation à vocation culturelle
- Établissement de bonnes pratiques dans les relations Artistes- Collectivités publiques
- Développement des relations monde économique et monde culturel
- Création de lieux d'accueil pour les artistes
- Création d'une maison de la culture et de la langue bretonne



## H. Innovation sociale et numérique

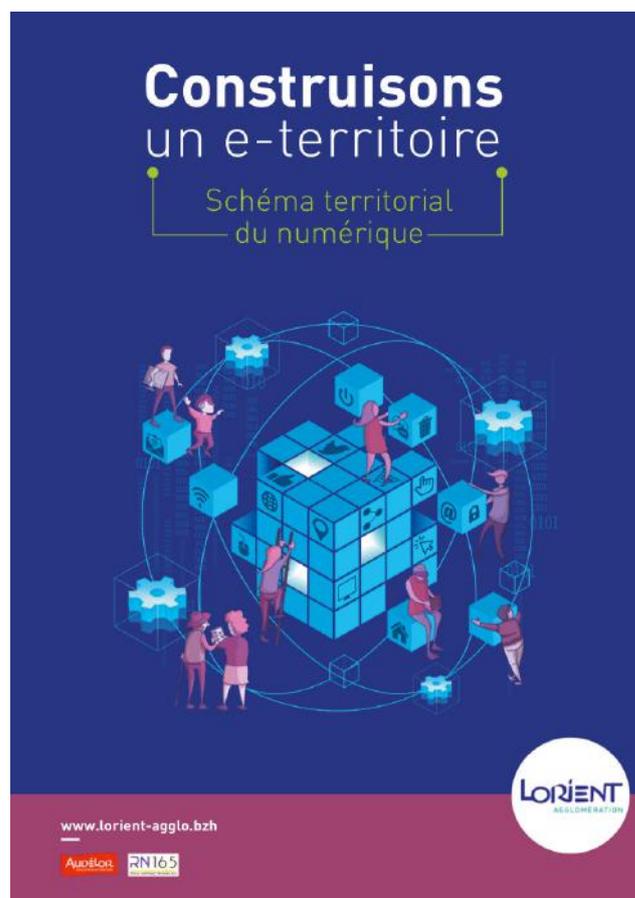
L'objectif du groupe de travail innovation sociale et numérique reste de se positionner à l'horizon 2030-2040, pour décrire ce que les citoyens souhaitent comme territoire numérique pour le pays de Lorient.

Les travaux se sont poursuivis en 2019 pour le groupe de travail Innovation Sociale et Numérique afin de rendre un avis sur le Schéma Territorial du Numérique (STN) de Lorient Agglomération publié début 2019.

Le CDPL, dans son avis, a souhaité mettre en évidence un problème de gouvernance dans le pilotage du STN, un manque de cartographie des compétences numériques sur le territoire et de la manière dont ces compétences peuvent coopérer, enfin un manque d'actions d'animation et de communications entre les acteurs. Ces problèmes ont une solution formulée initialement par le CDPL en termes de création de tiers lieux numériques sur le territoire du Pays de Lorient réunissant les acteurs pour mettre en oeuvre des actions de co-création, ces tiers lieux numériques associant urbain / rural et économie / médiation.

Les actions prochaines du groupe de travail porteront sur une réflexion sur l'usage d'une base de données pour le CDPL et la mise en oeuvre d'un

outil simple de gestion des données de l'association et de partage collaboratif des informations entre les adhérents. Un autre axe de réflexion portera sur la définition d'indicateurs simples et pertinents pour le suivi du STN.



## I. Stratégie de territoire

Le groupe stratégie de territoire, constitué, notamment, par les membres titulaires et suppléants de la société civile au Comité Unique de Programmation assure deux missions :

- La première est de préparer les Comités Uniques de Programmation et Comités Leader afin de prendre connaissance des dossiers, d'avoir un échange sur leurs contenus et d'en faire une analyse. Les dossiers arrivant tardivement, les réunions préparatoires sont difficilement mises en place.

- La seconde est de préparer le projet de territoire versus CDPL. En 2019, afin d'entamer de façon plus approfondie cette démarche et dans le cadre des élections municipales, les membres ont décidé

d'élaborer une contributions présentant "50 idées citoyennes". La première étape a été de solliciter tous les membres du CDPL afin de recueillir les projets qui leur semblent pertinents pour l'avenir du territoire. Les pilotes des groupes de travail ont synthétisé les idées pour les mettre en cohérence avec les orientations que les groupes préconisent dans leur domaine de réflexion. Un atelier ouvert au grand public a été proposé en novembre permettant de prioriser les idées et de les affiner. La fin d'année a été consacrée à une première collecte des propositions des membres du CDPL. Ce travail sera présenté aux futurs élus communaux et communautaires.





## 2. LES GROUPES TERRITORIAUX

Les groupes territoriaux du CDPL sont des relais qui doivent participer à la construction des avis de la société civile sur les politiques publiques locales (Pays de Lorient). Ils doivent ancrer davantage le CDPL sur l'ensemble du territoire du Pays de Lorient

et ainsi conforter sa représentativité territoriale et sa mission d'intérêt général. Cela devrait permettre une meilleure implication des structures et citoyens éloignés (diminution des déplacements).

### A. Groix

Cette année 2019 a été marquée par l'organisation de deux manifestations ayant accueilli plus de 150 personnes : le 7 juin sur l'économie circulaire et la propreté sur ce territoire ; le 18 novembre sur les télécommunication à Groix.

### B. Ria - Blavet

- Neuf communes concernées

Deux réunions ont été consacrées à la "mobilité" avec, notamment, l'expression de propositions d'actions permettant de faciliter la multimodalité (cf les 50 idées citoyennes).

### C. Scave-Laïta

A cheval entre le Morbihan et le Finistère et entre Quimperlé communauté et Lorient Agglomération, ce groupe territorial représente un territoire périurbain/rural terre/mer/campagne de six communes de 31 000 habitants sur 165 km avec une population jeune qui se développe. Une première réunion, en septembre 2019, a permis d'échanger avec plus d'une vingtaine d'habitants sur la question du bien vivre ensemble. Outre les échanges sur le pôle jeunesse de Queven et sur la culture à travers la présentation du strapontin de Pont Scorff, les mobilités sur le territoire ont été un sujet de préoccupation majeure.

**Cette expérimentation met en évidence une double difficulté :**

- Définir ces groupes territoriaux
- Avoir des relais locaux suffisamment disponibles.



**Conseil de Développement**  
Pays de Lorient

**MARDI**  
**12 SEPTEMBRE**  
**18 H 30 - GESTEL**  
**DOMAINE DU LAIN**



**VIVRE ENSEMBLE,  
VIVRE MIEUX  
SUR LE TERRITOIRE**

Du Scave à la Laïta : Gestel - Quéven - Rédéné.  
Pont-Scorff - Arzano

• **TABLE-RONDE** avec  
des acteurs du territoire

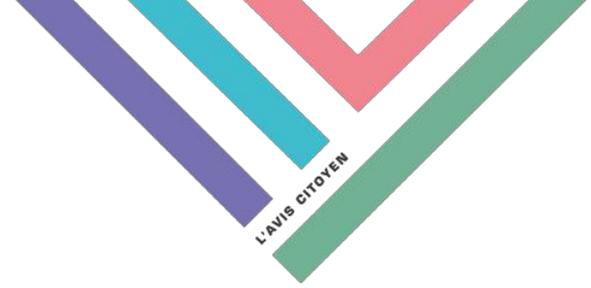
- Le pôle jeunesse de Quéven et son bar "Le Baratin"
- L'épicerie solidaire d'Arzano

• **DÉBAT**

Entrée libre, ouvert à tous

Organisé par le Conseil de développement, instance de démocratie participative qui contribue au débat public et apporte avis et propositions d'actions aux élus dans l'intérêt du territoire.

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE LORIENT - 02 97 76 72 08 - contact@cdpl.bzh - www.cdpl.bzh



### 3. PARTICIPATION À DES ACTIONS TERRITORIALES

#### A. Marketing territorial

En 2019, le CDPL a participé aux différentes réunions du Comex (comité exécutif du Marketing Territorial) et a pu donner son avis sur le positionnement de la marque. Les représentants du CDPL ont un avis mitigé quant au fonctionnement

de cet instance. Les orientations prises peuvent donner l'impression qu'elles sont uniquement issues des services ou du bureau d'étude, prestataire de cette mission.

#### B. Le conseil agricole et alimentaire

Afin de rendre la Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation opérationnelle, un comité de suivi, animé par Lorient Agglomération et la Chambre d'Agriculture, a été mis en place. Le Conseil Agricole et Alimentaire se tient deux fois par an et réunit les élus des communes, syndicats professionnels, des techniciens et trois membres du CDPL (un représentant d'une association de

défense de l'environnement, d'une association de consommateur et d'une entreprise). Appuyés par le Groupe de Travail Alimentation et Agriculture, ces membres donnent des avis sur le plan d'action et émettent des propositions. Ils participent aussi aux ateliers de travail liés aux quatre Défis de la Charte attendant à ce conseil.

#### C. Le Plan Climat Air Énergie Territorial

Cinq membres du CDPL ont participé au comité de pilotage du nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial animé par Lorient Agglomération. Dans ce cadre, ils ont pu émettre des avis et des propositions d'actions. Cette participation a été diversement appréciée mais a permis aux membres de comprendre le fonctionnement interne de

l'intercommunalité. Selon la loi NOTRe, en 2019, le CDPL a émis un avis général sur le PCAET en cours de validation. Cet avis a été favorable sur le fond mais les membres ont souhaité émettre des réserves sur le mode fonctionnement du pilotage, l'évaluation et les moyens qui seront réellement mis en place dans l'élaboration de ce plan.

#### D. Schéma Territorial Numérique

Lorient Agglomération a élaboré un Schéma du Numérique sur son territoire. Elle a sollicité plusieurs entités pour travailler sur plusieurs axes : l'e-économie avec Audelor, l'e-administration avec le service DSI (Direction des systèmes d'information) de Lorient Agglomération et l'e-

citoyenneté avec le Réseau Numérique 165. Pour cette dernière partie, le CDPL a assisté le RN165 dans l'organisation d'ateliers et la réalisation d'une enquête. Le CDPL a été présent à chaque réunion. En 2019, le CDPL a émis un avis sur ce Schéma.



## E. Le réseau des conseils de développement bretons

Le réseau des conseils de développement bretons, qui regroupe la majorité des conseils de développement de Bretagne, a pour objectifs l'échange, l'information et la formation. C'est un système non hiérarchisé, animé par :

- Un comité d'animation d'une dizaine de personnes ;
- Une animatrice ;
- Un binôme de coordinateurs (Présidents de Conseil de développement).

Ce réseau permet de :

- Partager, lors des animations et à travers les échanges et d'une plateforme d'échange numérique (<http://cdbretagne.org>) des apprentissages réciproques (la situation très diversifiée des conseils permet à chaque participant d'apporter et de partager son expertise) ainsi que les travaux de chaque conseil de développement,
- Outiller, à travers l'organisation de formations, les bénévoles et les animateurs ;

- Valoriser, à travers son site et ses différentes manifestations, les différents conseils ;
- Enfin le réseau porte notre parole collective, auprès de nos partenaires - en particulier le Conseil Régional .

Le CDPL s'est impliqué en 2019 dans la coordination de ce réseau, notamment dans :

- les rencontres avec les partenaires du réseau que sont la région, le CESER et l'ARIC;
- la contribution à la politique contractuelle avec le conseil régional de Bretagne (l'après 2020!);
- l'organisation de la semaines Breizh Cop à Saint Brieuc et les Assises citoyennes de mer à Brest.

De plus, il a participé, dans le cadre ce réseau, à la construction de l'argumentaire permettant de faire évoluer la position initiale du gouvernement dans la loi Engagement et proximité vers un maintien des conseils de développement.



## V. LE CONTRAT DE PARTENARIAT, COMITÉ UNIQUE DE PROGRAMMATION ET COMITÉ LEADER

Les Comités Uniques de Programmation ont été mis en place par la Région pour se prononcer sur l'attribution des fonds européens et régionaux pour la période 2014-2020. Le CUP a été officiellement installé le 16 novembre 2015.

A cette fin une commission spécifique a été créée au sein du CDPL pour organiser son implication dans le Comité Unique de Programmation (CUP) du Pays de Lorient. Depuis 2018 et la participation de Quimperlé Communauté au CUP, la société civile est représentée par 23 représentants (13 titulaires et 10 suppléants) désignés par le CDPL représentant les territoires des trois inter-communautés (16 de Lorient Agglomération, 5 de Quimperlé communauté et 2 de la CCBBO).

Par ailleurs, Lorient Agglomération a créé un Comité Leader propre au Pays de Lorient pour procéder à l'instruction technique des projets en lien avec les élus et les forces vives du Pays. Neuf membres du CDPL (5 titulaires, 4 suppléants dont 4 de Lorient Agglomération, 3 de Quimperlé Communauté et de 2 de la CCBBO) y sont impliqués. Cette initiative soulignait tout l'intérêt de voir s'exercer pleinement l'instruction des dossiers, sous réserve de disposer d'un minimum de lisibilité sur les échéances à venir et de bénéficier plus en amont de procédures d'instruction coordonnées avec la Région.

En 2019, les membres du CDPL ont été présents et ont activement participé aux réunions du comité Leader et du Comité Unique de Programmation.

Il est à noter que le Groupe de Travail "Stratégie du territoire" permet au membres de la société civile de préparer les différentes réunions.





# VI. LA COMMUNICATION

## A. Les outils de communication

La communication de l'association s'articule autour de plusieurs outils :

- communication institutionnelle avec une plaquette de présentation ; un site Internet où les avis, contributions du CDPL y sont accessibles ainsi que les comptes-rendus des groupes de travail et instances.

Les synthèses des travaux et avis du CDPL sont distribuées à l'occasion des rencontres des membres avec des interlocuteurs extérieurs à l'association et susceptibles de la rejoindre, lors des rencontres avec les élus du territoire, lors des événements et animations organisés dans les communes.

Une page Facebook et un compte Twitter complètent le dispositif ainsi qu'un kakémono.

- communication événementielle avec l'organisation de plusieurs animations, une information diffusée via une liste d'adresses mail, les réseaux sociaux, la presse locale, des flyers et

affiches.

Des **relations presse** sont organisées régulièrement pour associer la presse quotidienne, les radios et télévision locales à la présentation de l'actualité du conseil.

Les adhérents et les personnes qui le souhaitent reçoivent enfin une **lettre d'information** régulière et accessible également sur le site internet donnant accès à l'actualité de la vie du conseil, son action, son agenda et ses projets en cours.

Ces différents outils permettent au CDPL une certaine visibilité sur le territoire et lisibilité sur son fonctionnement et ses actions.

En 2020, la communication sera tournée vers la communication interne avec l'élaboration d'un livret d'accueil à destination des nouveaux adhérents.



Le nombre d'abonnés à la page Facebook et sur le compte Twitter continue d'augmenter. Il est de 713 pour Facebook (569 en 2018), 655 pour Twitter (546 en 2018). Les abonnés à la lettre d'information sont de 1 650 contre 888 l'année dernière.





## B. Les événements

### Les Soirées du CDPL

Plusieurs fois dans l'année, les membres du CDPL proposent une rencontre afin de présenter les acteurs et les initiatives du territoire. Ces tables-rondes tournent autour d'une thématique spécifique et s'organisent sur une commune différente à chaque fois. En 2019, du fait de l'organisation de plusieurs ateliers participatifs, ces soirées ont été moins nombreuses :

- Janvier : "**Bien-Vivre sa ruralité**" à Arzano, avec la diffusion du film "L'erreur est urbaine" d'André Le Moustarder suivie d'un débat en présence du réalisateur et de l'association Epissure (épicerie collaborative), la Maison de santé d'Arzano et le collectif Tomahawk, organisateur de festival.

- Avril "**Les emplois non pourvus au pays de Lorient : comment y remédier ?**" à Lorient avec Gilles Poupard, de l'agence d'urbanisme AUDELOR spécialisé dans l'emploi et les territoires, Alain Ollivier de la Direccte-Uracti Bretagne et Jean-Marc Thepaut secrétaire général du Morbihan de la CFDT

- Mai "**Une économie circulaire est-elle possible sur l'île de Groix**" à Groix avec Jean-Pierre Renaud de la Bière de Groix, Thierry Bastien de la recyclerie Modern Strouil'h, Alain Rousseau, agriculteur bio à la retraite et

Nicolas Carré, principal de l'éco-collège de Groix

- Septembre "**Vivre-ensemble, vivre mieux, quelles actions sur le territoire ?**" à Gestel avec une présentation du territoire par Jean Verger, président du CDPL suivie d'une table ronde avec le pôle jeunesse de Quéven et son bar "Le Baratin" et le théâtre le Strapontin à Pont-Scorff

- Novembre "**Les télécommunications à Groix**", Groix, dans le cadre de la Semaine du Numérique avec

*Les présentations des intervenants et les comptes-rendus sont accessibles sur le site Internet du conseil [www.cdpl.bzh](http://www.cdpl.bzh).*

### La conférence et table-ronde

"L'Économie engagée" (*lire groupe de travail Économie verte*)

- Les mobilités" (*lire groupe de travail Mobilités*)

### Une action culturelle

- Le Grand Huit, organisé dans le cadre de Ports en Fête (*lire groupe de travail Culture*)

### Les ateliers participatifs

- Réunions d'initiative locale - 10 ateliers-débats
- Comment je vis mon centre-villes ? - 6 ateliers - débats

Les membres se sont impliqués dans l'organisation de dix débats répartis sur le pays de Lorient. Ces débats organisés sous forme d'ateliers ont permis de recueillir la parole et d'amener au débat un grand nombre de personnes dans une grande diversité qu'habituellement. Les comptes-rendus de chaque débat ont été déposés sur le site Internet de l'État et une synthèse a été diffusée sur le site du CDPL.

*En tout plus de 1 000 personnes ont assisté et/ou participé à un des événements organisés par le CDPL (contre près de 480 en 2018)*



## C. Les publications

### Réalisations du CDPL

- Centres-villes, centres-bourgs : usages et attentes des habitants - contribution du CDPL
- Réunions d'initiative locale organisées par le CDPL dans le cadre du Grand Débat National : la synthèse
- Notre eau en question - conférence de l'économie verte du CDPL
- Avis du CDPL sur le Schéma Territorial du Numérique de Lorient Agglomération
- Le Numérique : danger ou opportunité ? - contribution du CDPL
- 20 propositions pour le Conseil Agricole et Alimentaire du Pays de Lorient
- Avis du CDPL sur le dragage de la rade (dans le cadre de l'enquête publique)

Toutes ces publications sont accessibles sur le site Internet du CDPL : [www.cdpl.bzh](http://www.cdpl.bzh)

### 48 articles de presse

Essentiellement dans presse locale afin d'annoncer nos événements.

Une interventions sur **Radio Balise**, radio associative du pays de Lorient dans l'émission Service Public spécifique pour évoquer le conseil de développement





## VII. LES TEMPS FORTS DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

### A. Les comités de liaison CDPL/Elus

Grâce à l'officialisation d'un comité de liaison, des rencontres entre les élus des intercommunalités et les membres du bureau du CDPL sont organisées au cours de l'année. Plusieurs réunions d'échanges se sont tenues avec les élus de Lorient Agglomération, CCBBO et Quimperlé Communauté et ont permis d'engager un dialogue appelé à se poursuivre pour échanger les réflexions et avis de chacun sur les axes de développement du territoire et convenir des sujets de travail pouvant faire l'objet de saisines et auto-saisines.

Bien que ces réunions aient été moins nombreuses en 2019, il est à noter que, pour la première fois, une réunion avec les trois intercommunalités a réussi à être organisée, avec la satisfaction de tous. Cette réunion a permis de montrer la nécessité de mettre en œuvre davantage de pratiques communes au bénéfice des habitants de ce bassin de vie, véritable territoire de projet.

### B. Les instances

- Le bureau : se réunit 1 à 2 fois par mois pour discuter du fonctionnement quotidien de l'association.
- Le Conseil d'administration : se réunit 4 fois dans l'année
- L'assemblée générale est organisée deux fois par an et valide les documents institutionnels, le projet de budget et le bilan financier ainsi que les orientations pour l'année à venir. En 2019, lors de l'assemblée générale de mars, une table-ronde sur les mobilités avec les acteurs du territoire a suivi la réunion.



## LES INSTANCES DU CDPL

### BUREAU



**Jean VERGER**  
PRÉSIDENT  
Collège  
Citoyen  
Groix



**Sophie APARICI**  
VICE-  
PRÉSIDENTE  
Collège Citoyen  
Clohars-Carnoët



**Dominique  
LE BRIGAND**  
VICE-  
PRÉSIDENT  
Collège Citoyen  
Ploemeur



**Loïc BRUNEAU**  
VICE-  
PRÉSIDENT  
Collège  
Entreprise  
Lorient



**Lysiane  
METAYER-NOEL**  
TRÉSORIÈRE  
Collège  
Institution  
Lorient



**Éric SOUDY**  
SECRÉTAIRE  
Collège  
Entreprises  
Moëlan/Mer

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM	COLLÈGE	COMMUNE
Jean Verger	citoyens	Groix
Loïc Bruneau (Erele)	entreprises	Lorient
Éric Soudy (Art et Stratèges)	entreprises	Moëlan sur Mer
Jean-Marc Le Clanche (Chambre d'agriculture)	organismes publics	Hennebont
Dominique Le Brigand	citoyens	Ploemeur
Yves Foezon (SEM de Keroman)	organisme publics	Lorient
Daniel Le Cren (Université sociale)	associations	Hennebont
Lysiane Metayer-Noel (UBS)	organismes publics	Lorient
Dominique Dischamp	entreprises	Lorient
Yannick Guégan (CCI)	citoyens	Ploemeur
Sophie Aparici	organismes publics	Lorient
Jacques Canevet	citoyens	Clohars-Carnoët
Loïc Orvoen (Comité des pêche)	organismes publics	Quimperlé
Jean-Philippe Olivier (Jaime Radio)	entreprises	Lorient
Jocelyne Kerjouan (JK Conseil)	entreprises	Guidel



## VIII. LES ORIENTATIONS 2020

### **Organiser et animer la vie du CDPL**

- Animation générale
- Mettre en place un tableau de bord afin de mieux piloter les actions du CDPL
- Mise en place de groupes de travail territoriaux
- Définir un projet de territoire
- Formation pour une gouvernance collaborative
- Définir une stratégie de développement du nombre de membres
- Réseau des CDs bretons

### **Accompagner les groupes de travail**

- Mobilités : projets tuteurés avec l'UBS sur le lien entre les mobilités et l'urgence climatique
  - Aménagement du territoire : diffusion du rapport sur la dynamique des centres-villes et centres-bourgs ; avis sur le PLUI de Quimperlé Communauté
    - Agriculture et alimentation : contribution et participation au conseil agricole et alimentation ; évaluation de la charte de l'agriculture et de l'alimentation ; proposition d'action pour le développement d'une alimentation locale et bio en restauration collective
    - Économie Verte : contribution à la démarche de marketing territorial et notamment au fil rouge qui s'y rattache, la RSOT (responsabilité sociétale des organisations du territoire)
    - Maritimité : contribution au plan d'action du Port Center
      - Démocratie - citoyenneté : étude des techniques d'implication des citoyens dans une démarche participative
      - Culture : contribuer au développement du lien culture et entreprise. Recherche de pistes d'actions pour un meilleur financement des artistes
      - Innovation sociale et numérique : suivi et avis sur les politiques de développement du numérique
      - Stratégie de territoire : publication des « 50 idées citoyennes » en amorce de la proposition d'un projet de territoire
      - Comité unique programmation : étude des dossiers

### **Répondre aux sollicitations des acteurs du territoire**

- Marketing Territorial
- Schéma Territorial du Numérique
- Conseil agricole et alimentaire
- PLUI et PCAET de Quimperlé Communauté

### **Organiser des événements**

- Les soirées du CDPL (« Zones d'activité et protection du foncier » ; « l'implication des citoyens dans la dynamique des centres-villes et centres-bourgs » ....
- Assises citoyennes de la Culture
- Conférences

### **Communiquer et faire connaître le CDPL**

- Accentuer la communication vers le grand public - se faire connaître auprès des citoyens
- Structurer la communication interne
- Diffuser les travaux du CDPL
- Livret d'accueil pour les nouveaux adhérents

## VI. LE BILAN FINANCIER

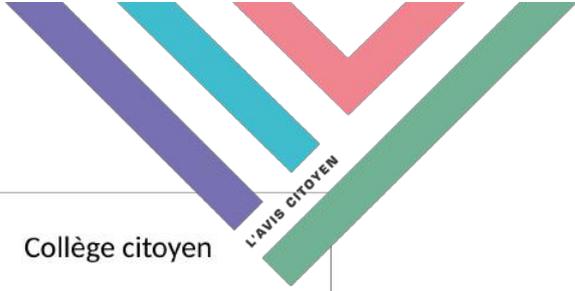
BILAN FINANCIER 2019			
DÉPENSES		RECETTES	
<b>Salaires et cotisations sociales</b>	<b>39 880,27 €</b>	<b>Subventions</b>	<b>58 500,00 €</b>
Charges de personnel	27 467,16 €	Subvention Lorient Agglo	25 000,00 €
Cotisation sociale	9 511,34 €	Subvention CCBBO	2 000,00 €
Indemnité stagiaire	2 741,00 €	Subvention Région Bretagne	25 000,00 €
Formation continue	160,77 €	Subvention Quimperlé Co	6 500,00 €
<b>Charges courantes de fonctionnement</b>	<b>6 435,42 €</b>		
Loyers et charges locatives	2 942,20 €	<b>Produits de l'association</b>	<b>1 971,63 €</b>
Assurances	238,57 €	Cotisations membres	1 554,24 €
Internet et téléphone	1 261,51 €	Transfert de charges	301,58 €
Fournitures de bureau, petits équipements	992,34 €	Produits financiers	115,81 €
Honoraires (RH - compta)	1 000,80 €		
<b>Charges liés à l'activité</b>	<b>13 453,42 €</b>		
Événements (Mardi, conférences...)	4 063,17 €		
Frais de déplacement (transport et restauration)	3 538,30 €		
Communication , publication	3 427,20 €		
Cotisation réseau CD Bretons et autres structures	850,00 €		
Frais de documentation	969,48 €		
Colloques, séminaires	151,20 €		
Frais divers	454,07 €		
<b>Autres charges</b>	<b>769,41 €</b>		
Frais bancaires	378,50 €		
Amortissement	390,91 €		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>60 538,52 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>60 471,63 €</b>

## Composition 2019 du Conseil de Développement

*Article 88 de la loi NOTRe : le conseil de développement est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public.*

### Milieux économiques

1 ARTS ET STRATÈGES 2 BOOKHEMISPHERE 3 CAT FISH DLF 4 DÉPÔT PÉTROLIER LORIENTAIS 5 JK CONSEIL 6 EKOSEA 7 GROIX HALIOTIS 8 SEM Lorient Keroman 9 SELLOR 10 BRETAGNE POLE NAVAL 11 LA COLLOC	Collège Entreprises et partenaires sociaux
12 AUDELOR 13 CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT 14 CHAMBRE D'AGRICULTURE 15 COMITE DEPARTEMENTAL DES PECHEES 16 COMITE REGIONAL DE LA CONCHYLICULTURE 17 CAPEB 18 GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES 56 19 CFDT 20 FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DU MORBIHAN DU BAT	Collège Institutions, organismes publics et para-publics
21 C2SOL 22 ERELE 23 GROUPEMENT VALORISATION AGRICULTURE 24 JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE 25 RN165 26 OPTIM'ISM	Collège association



Collège citoyen

27 Mr KERDELHUE  
28 Mr BENOISH  
29 Mr MIDI

**Milieux sociaux**

30 DEFIS

Collège Entreprises et partenaires sociaux

31 MISSION LOCALE

Collège Institutions, organismes publics et para-publics

32 GEM L'ESCALE  
33 ATELIER DES TRANSITIONS  
34 LION'S CLUB  
35 UFC QUE CHOISIR  
36 UNIVERSITÉ SOCIALE

Collège Associations

37 Mme APARICI  
38 Mr BEAUCHET  
39 Mme BLONDEL  
40 Mr BRAULT  
41 Mr CANEVET  
42 Mme COUGOULAT  
43 Mr COUGOULAT  
44 Mr CHEREAU  
45 Mme DENIZOT  
46 Mme DÉROUARD  
47 Mme DUJON  
48 Mr DURUP  
49 Mme DUVAL  
50 Mme ENCRENAZ  
51 Mr ENCRENAZ  
52 Mme FALHUN  
53 Mr FRAILLON  
54 Mme FRAISSE  
55 Mme GIQUEL  
56 Mr GUEGAN  
57 Mme GOSSELIN  
58 Mr GRÉMONT  
59 Mr GRIMONT  
60 Mr GUYOT  
61 Mr HERVIEU  
62 Mr LARDOUX  
63 Mr JACQ  
64 Mr LE BERRE  
65 Mr LE BRIGAND  
66 Mr LE DAIN

Collège citoyens

67	Mr LE FALHER
68	Mr LE LANN
69	Mr LE MOING
70	Mme LEPEZ
71	Mr LUCAS
72	Mr MAZADE
73	Mr MOREL
74	Mme PERROUD
75	Mr POTHION
76	Mr THERET

### Milieus culturels

77	EESAB	Collège entreprises et partenaires sociaux
78	JAIME RADIO	
79	BVC Organisation	

	Collège Institutions, organismes publics et para-publics
--	--

80	ARTIMAGIN	Collège Associations
81	EMGLEV BRO AN ORIENT	
82	SONAM	
83	MUSEE SOUS MARIN DU PAYS DE LORIENT	
84	SOCIÉTÉ LORIENTAISE DES BEAUX-ARTS	

85	Mr DARRIS	Collège citoyen
86	Mr MAIGNAN	

### Milieus éducatifs et de formation sportive

	Collège entreprises et partenaires sociaux
--	--

87	UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD	Collège Institutions, organismes publics et para-publics
----	-------------------------	--

88	LES PETITS DÉBROUILLARDS	Collège associations
89	LORIENT GRAND LARGE	

90	Mr PARIS	Collège citoyen
91	Mme LE GUEN	
92	Mr EL KETTAB	

### Milieus scientifiques

	Collège entreprises et partenaires sociaux
--	--



	Collège Institutions, organismes publics et para-publics
93 ESPACES DES SCIENCES / MAISON DE LA MER	Collège association
94 Mme GOURLAY 95 Mr LARNAUD 96 Mme PIMBERT 97 Mr VERGER	Collège citoyen

**Milieux environnementaux**

98 ALOEN	Collège Institutions, organismes publics et para-publics
99 APALA 100 RESEAU COHERENCES 101 LOCATERRE 102 BRETAGNE ENERGIE CITOYENNE 103 EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE	Collège Associations
104 Mr LE GOFF	Collège citoyen



## Conseil de Développement du Pays de Lorient

6, rue Alphonse Rio  
56100 Lorient  
contact@cdpl.bzh  
**Tél** : 02 97 76 72 08  
**Portable** : 07 84 15 59 96  
www.cdpl.bzh

